

Pendaison à Franceville

Mvou Ndoulou, 15 ans, retrouvé pendu dans sa chambre

N.O.
Franceville/Gabon

LE corps de Newman Mvou Ndoulou, Gabonais de 15 ans, élève en quatrième année à l'école communale d'Ondzei, dans le deuxième arrondissement de Franceville, a été retrouvé pendant au bout d'une corde dans sa chambre, le mercredi 22 février 2017, vers 18 heures. Les parents ignorent jusqu'à ce jour ce qui a pu pousser éventuellement leur enfant à cette extrémité.

D'après un membre de la famille, le jour du drame, l'adolescent ne serait pas allé à l'école, alors que l'établissement procédait à la remise des bulletins. « Après avoir mangé, il est rentré dans sa chambre, pour réviser ses cours. Laisant sa mère en train de regarder la télévision au salon. Mais peu de temps



Photo : Nadège Ontounou

La chambre de l'adolescent, scène du drame.

après, nous avons été surpris par les cris de sa condisciple», indique notre source.

En effet, une des portes de la chambre de Newman

Mvou Ndoulou donne sur une cour située à l'arrière de la demeure. C'est donc en passant par celle-ci qu'une camarade du disparu, venue pour lui resti-



Photo : Nadège Ontounou

Newman Mvou Ndoulou aurait mis fin à ses jours.

tuer une bouteille d'eau empruntée quelques jours auparavant, pour une petite activité commerciale, a fait la découverte macabre. Après avoir toqué à plu-

sieurs reprises à la porte, en vain, la petite voisine a décidé de forcer l'entrée. C'est à ce moment qu'elle se serait retrouvée face à l'horreur : le corps du

jeune homme pendu au bout d'une corde, solidement attachée à son cou. D'où des hurlements poussés par cette dernière, qui ont alerté le reste de la maisonnée.

Informés de la situation, la Police d'investigations judiciaires (Pij), le commissaire du deuxième arrondissement et le procureur de la République se sont rendus aussitôt sur les lieux pour le constat d'usage. A en croire les limiers, la mort par pendaison est avérée: langue sortie de la bouche, présence du liquide séminal et de matières fécales.

Les Officiers de police judiciaire (OPJ) poursuivent toutefois l'enquête, pour faire la lumière sur cette affaire. L'adolescent laisse une famille inconsolable, particulièrement sa mère, qui peine à croire que son rejeton de fils ait fini de cette manière.

Incendie à Port-Gentil

Un enfant périt dans un " mystérieux " brasier

RAD
Port-Gentil/Gabon

La chambre du garçonnet a pris feu, jeudi soir vers 20 heures, alors que sa mère venait de le laisser dans son lit.

LE mystère demeure toujours sur l'origine de l'incendie qui a occasionné la mort, jeudi 2 mars dernier vers 20 heures, d'un garçon âgé d'à peine un an et demi. Le drame a plongé les résidents de Derrière-Bantsantsa, dans le 4e arrondissement de la commune de Port-Gentil, dans une profonde tristesse.

Les témoignages diver-



Photo : Julie Nguimbi

La nappe d'eau utilisée par les secouristes pour stopper le feu.

gent d'une personne à l'autre, au point que seuls les enquêteurs pourront démêler les fils de l'écheveau. Une chose est, par contre, certaine : l'infortuné dormait au moment où l'incendie s'est déclaré

et n'a pas eu le temps de quitter son lit, complètement dévoré par les flammes.

Sa mère, elle, se trouvait, dit-on, dans la pièce d'à côté avec les autres membres de la famille, quand



Photo : Julie Nguimbi

La chambre du petit après le passage des flammes.

l'alerte au feu a été donnée. Le voisinage s'est immédiatement mobilisé pour circonscrire les flammes. La tâche, il faut le dire, a été facilitée par la promiscuité d'une encombrante flaque d'eau,

pouvant elle-même occasionner des noyades. Comme quoi, "à quelque chose malheur est bon". La porte de la chambre étant fermée, les secouristes ont dû éventrer le mur en planches de la

pièce, afin d'accéder à la chambre du petit qui, hélas, avait déjà été carbonisé. Les sapeurs-pompiers, arrivés prestement, n'ont pu rien faire. Sinon constater les dégâts.

Interpellés pour des vols à la portière au quartier Akébé

Deux lieutenants du tristement célèbre Jack à la trappe

AEE
Libreville/Gabon

APRES l'interpellation de leur mentor Rock Junior Mbadinga alias "Jack", le 16 janvier dernier, par la Brigade anti-criminalité (Bac), pour de nombreux vols à la portière commis au quartier Akébé (Libreville), ses deux lieutenants, Bricard Ankouna alias "Saïd" et Omar Idriss alias "Sandza" - tous deux Gabonais âgés de 21 ans - viennent à leur tour d'être appréhendés par la même unité de police après un mois de cavale. Il leur est reproché le vol à la tire dans le véhicule d'un

officier supérieur des forces de sécurité et dans plusieurs autres automobiles.

En effet, Bricard Ankouna, selon une source policière, s'est emparé d'un sac posé à l'intérieur du véhicule de l'officier supérieur garé au niveau du carrefour d'Akébé, après avoir réussi à déverrouiller la portière. Après son forfait, il s'est ensuite éclipsé avec son acolyte Omar Idriss. Dans la même journée, c'est cette fois Omar Idriss qui opère, en arrachant un sac à une dame au volant de sa voiture. Montant du butin: un million de francs. Le lendemain, le duo réussira à délester deux hommes,



Photo : AEE

"Saïd" (G) et "Sandza", les deux lieutenants du célèbre "Jack" tombent à leur tour.

respectivement des sommes de 600.000 et de 2 millions de francs! A chaque opération, la suite

du scénario est la même: les deux compères disparaissent à travers les dédales du quartier.

Les plaintes s'accumulant à ses services, la Bac a amplifié les recherches pour mettre hors d'état de nuire ces délinquants. C'est Omar Idriss qui tombera le premier dans les mailles des filets tendus par la police, à Akébé-Apostrophe. Ensuite, Bricard Ankouna est à son tour appréhendé, "vendu" par son compa-

gnon, ce dernier ayant donné aux agents des informations très précises le concernant.

Les deux jeunes voyous disent avoir été formés dans les techniques du vol à la tire par Rock Junior Mbadinga alias "Jack". S'ils sont inculpés, ils retrouveront bientôt leur mentor à la prison centrale de Libreville.

Rectificatif

Dans l'article relatif à l'accident de travail mortel survenu sur la route de Cocobeach, paru dans notre édition d'hier, nous avons malencontreusement interverti les noms du responsable de l'accident et de la victime. En effet, ce n'est pas le défunt Luc Owono Mba, qui a été déferé devant le procureur de la République, mais plutôt Dominique Allogro Mba, le conducteur du "bulldozer". Nous présentons toutes nos excuses à la famille de la victime et à nos lecteurs.